

Bonnes pratiques pour les petites entreprises

Fiche d'information sur les aires de remplissage et de nettoyage pour les pulvérisateurs de produits phytosanitaires et les systèmes simples de traitement des eaux de lavage

Principes généraux

Les pulvérisateurs doivent être remplis sur une aire étanche, mobile ou fixe. L'utilisation des installations inter-exploitations est autorisée. Le rinçage du pulvérisateur ou de l'atomiseur s'effectue sur la surface traitée. Si le nettoyage ultérieur de l'appareil est également effectué sur la surface traitée, aucune eau usée contenant des produits phytosanitaires (PPh) n'est produite dans l'exploitation et il n'est pas nécessaire de disposer d'un réservoir de collecte ni d'un système de traitement. Attention : les pulvérisateurs ne doivent pas être rincés et/ou nettoyés sur une surface de repli, c'est-à-dire une surface autre que celle traitée, et aucune eau de rinçage ou de nettoyage ne doit être rejetée dans les égouts !

Le choix de la solution la plus adaptée à votre exploitation dépend donc des pulvérisateurs utilisés, des surfaces à traiter, du volume d'eaux usées contenant des produits phytosanitaires généré, ainsi que de considérations logistiques et financières.

Aires de remplissage (et de nettoyage) fixes		
Photo	Description	Source
	Bac métallique muni d'une grille, sans cuve de récupération raccordée. Il sert uniquement à remplir les pulvérisateurs. En cas de fuite de bouillie, celle-ci est absorbée à l'aide d'agents liants puis éliminée comme déchet dangereux. Les pulvérisateurs sont rincés et nettoyés sur la surface traitée.	C. Vogt, ex. place de golf, Limpachtal
	Lavabo qui n'est JAMAIS raccordé au réseau d'assainissement, mais à un réservoir de collecte (ici sous la forme d'un fût métallique rouge). C'est dans ce lavabo que l'on remplit et nettoie les pulvérisateurs.	Canton. de Lucerne Fabrication maison

Aires de remplissage et de nettoyage mobiles		
	Bac en plastique, particulièrement adapté, entre autres, au remplissage de petits pulvérisateurs lors de déplacements.	C. Vogt
	Bâche mobile dotée d'une bordure d'environ 15 cm. Convient parfaitement au remplissage mobile. Si elle est également utilisée pour le nettoyage des pulvérisateurs, les eaux usées contenant des produits phytosanitaires doivent pouvoir être pompées sans perte vers un réservoir de collecte.	AWEL, Canton de Zurich
	Petit bac métallique principalement destiné au remplissage des pulvérisateurs. S'il est utilisé pour le nettoyage, il doit être possible de pomper les eaux usées vers un réservoir de collecte.	Canton de Lucerne
	Réservoir de collecte simple avec bac de rétention pour l'eau de rinçage et de nettoyage	AWEL, Canton de Zurich

Systèmes de traitement simples pour les eaux usées contenant des produits phytosanitaires			
		De petites quantités d'eaux de lavage contenant des PPh sont acheminées vers ce système de traitement fabriqué artisanalement.	Canton de Lucerne Fabrication maison
		Une cuve métallique équipée d'une grille sert comme aire de remplissage et de lavage. Les eaux usées sont collectées puis s'infiltrent goutte à goutte, via un système de tuyaux, dans les conteneurs en plastique adjacents remplis de substrat. L'eau s'évapore, tandis que les résidus de produits phytosanitaires sont partiellement dégradés dans le substrat vivant.	Ernst Meyer AG
		Système Phytobac – même principe de fonctionnement que ci-dessus. Si aucun PPh contenant du cuivre n'est utilisé, le substrat peut être épandu à grande échelle après quelques années sur une surface autorisée pour l'application de PPh. Dans le cas contraire, le substrat doit être éliminé comme déchet dangereux au bout d'environ 10 à 15 ans.	Pépinière Meylan SA, Yverdon
Systèmes équipés d'un filtre à charbon actif Nous déconseillons l'installation d'un système de filtration à charbon actif, car l'eau filtrée contient encore des résidus de PPh et ne doit pas être rejetée dans un cours d'eau ou dans les égouts. Son épandage dans un champ est également déconseillé. Dans le cas d'installations existantes équipées de filtres à charbon actif, si l'eau filtrée circule dans un circuit fermé, elle peut être utilisée pour le nettoyage des appareils, pour la préparation de nouvelles bouillies de pulvérisation ou être éliminée comme déchet spécial. À titre de solution exceptionnelle temporaire, l'eau filtrée peut être épandue à grande échelle (par exemple avec du lisier) sur une parcelle appartenant à l'exploitation et autorisée pour l'application de produits phytosanitaires – de préférence un champ de chaume. En cas d'épandage, il convient de respecter les prescriptions relatives à l'épandage d'eau de nettoyage dans les champs, conformément à la recommandation intercantonale concernant les aires de remplissage et de lavage ainsi que la gestion des eaux usées contenant des PPh dans l'agriculture.			